

Les subsides

Mme Erola: Monsieur le Président, il y a eu des améliorations considérables dans ce domaine. Je serais heureuse de fournir au député les données statistiques nécessaires. Tous les membres du cabinet connaissent la situation de la femme et sont décidés à l'améliorer.

M. Nickerson: Monsieur le Président, le ministre responsable de la condition féminine est-elle prête à déposer, au nom du gouvernement, dans les six prochains mois, un projet qui supprimerait, dans la loi sur les Indiens, la discrimination flagrante qu'on y trouve contre les femmes? Sinon, pourquoi pas?

Mme Erola: Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec le député, et les changements ne tarderont pas.

M. Miller: Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre. Il me semble qu'en citant certains rapports d'une commission royale que possèdent le gouvernement et l'opposition, le ministre a soutenu la motion qui demande la création d'un comité du Parlement pour considérer ces rapports, s'assurer que les recommandations soient mises en pratique et juger des activités du gouvernement.

Un tel comité pourrait aussi faire quelque chose que le ministre considère important: assurer une certaine sensibilisation, aussi bien pour la Chambre que pour la société dans son ensemble. Le ministre n'est-il pas d'avis qu'un comité parlementaire destiné à étudier des questions telles que les familles monoparentales, les garderies, les pensions, l'Année internationale de l'enfant, le problème de l'augmentation des divorces, servirait non seulement la Chambre des communes, mais aussi les femmes qui tentent de sortir de leur ghetto?

Mme Erola: Monsieur le Président, le député est totalement à côté du sujet. Je ne pense pas que nous ayons le temps de sensibiliser les députés, particulièrement les députés de l'opposition. Selon moi, vouloir ainsi sortir les femmes du ghetto conduirait à camoufler davantage la situation qui existe dans notre société.

Le député prétend-il que le divorce est une question féminine? Que la garderie est une question féminine? Que les pensions sont une question strictement féminine? Certainement pas. Toutes ces questions doivent être étudiées dans un contexte beaucoup plus large, et aussi complètement que possible, par tous les députés. Lorsque le Conseil consultatif de la situation de la femme déposera son prochain rapport, j'ai l'intention de le faire étudier par un ou plusieurs comités de la Chambre.

M. Hawkes: Monsieur le Président, une observation semble s'imposer dès maintenant. Une des difficultés du comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales est le trop grand nombre de questions qu'il doit considérer: logement, consommation, aide sociale, garderies, etc. Nous avons demandé au gouvernement qu'il nous donne un mandat à l'égard d'un certain nombre de questions qui semblent inquiéter le ministre. Les ministres ne nous ont rien demandé. Il est à noter qu'elle a félicité le comité de son examen de la violence entre conjoints, question dont l'étude a été demandée

par un député conservateur. En trois ans, le comité n'a pas été saisi d'une seule question par les ministres.

Nous souhaiterions un plus grand nombre de comités; un ne suffit pas. Nous avons besoin de mandats, faute de quoi nous ne pouvons pas agir. Pourquoi le ministre empêche-t-elle le comité d'étudier ces questions?

Mme Erola: Monsieur le Président, pour les raisons que j'ai déjà données à la Chambre et que je vais répéter pour la troisième fois: les questions sont trop importantes pour être confiées à un petit comité. Elles doivent être examinées soigneusement à tous les niveaux accessibles aux députés.

M. le vice-président: A l'ordre, s'il vous plaît. La période de questions est terminée.

M. Vince Dantzer (Okanagan-Nord): Monsieur le Président, je me réjouis tout particulièrement de pouvoir participer au débat. Avant d'en venir à la substance même de mon intervention, je voudrais témoigner mon admiration au député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald) qui a entamé le débat au nom du parti conservateur. Vous n'êtes pas sans savoir, monsieur le Président, que le député est bien connu pour se dévouer ardemment, non seulement à la Chambre mais partout dans le pays, à la cause de la justice sociale et économique. Ce dévouement est particulièrement évident dans les efforts qu'elle multiplie pour assurer l'égalité sociale et économique des femmes. Sans elle, le débat capital d'aujourd'hui n'aurait pas lieu. Je tenais à la remercier d'avoir porté la question à l'attention du public aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

M. Dantzer: Monsieur le Président, je suis rarement d'accord avec le ministre chargé de la condition féminine. Mais aujourd'hui, elle a dit une chose vraie. Elle a déclaré que si les femmes avaient des problèmes, cela tenait largement au fait que la population n'était pas au courant de ces problèmes. Nous les connaissons ici, du moins dans l'opposition, mais je ne suis pas convaincu que tous les Canadiens connaissent les difficultés que rencontrent beaucoup de Canadiennes.

Monsieur le Président, je sais de quoi je parle. Il y a trois ans, quand je me suis porté candidat lors des dernières élections fédérales, je me figurais que j'étais au courant des problèmes sociaux et que je les comprenais. Un jour, devant les représentants d'une Chambre de commerce, j'ai parlé essentiellement du budget. A l'issue de la réunion, deux jeunes femmes m'ont demandé quelles solutions je proposais aux problèmes des femmes actives. Je reconnais, à ma grande honte, que je leur ai avoué que je ne savais pas de quels problèmes elles voulaient parler. Ce n'était pas une réponse très brillante. J'ignorais à l'époque quels problèmes les femmes rencontraient dans la vie professionnelle, mais j'ai vite appris. Les deux jeunes femmes en question m'ont accompagné durant ma campagne électorale et m'ont mis au courant.